

Délibération du Conseil d'Administration N° 2025-122-3
Séance du 9 octobre 2025

**Actualisation de l'attribution des décharges de service d'enseignement
pour projets pédagogiques et scientifiques, activités mixtes et d'intérêt général**

Vu le décret n°2018-109 du 15 février 2018 relatif aux écoles nationales supérieures d'architecture ;

Vu le décret n°2018-105 du 15 février 2018 portant statut particulier du corps des professeurs et du corps des maîtres de conférences des écoles nationales supérieures d'architecture ;

Vu l'arrêté du 5 juillet 2024 approuvant le référentiel national d'équivalences horaires applicables aux enseignants-chercheurs des ENSA établi en application de l'article 7 du décret n°2018-105 du 15 février 2018 modifié ;

Vu la Délibération du Conseil d'Administration N°2025-120-3 du 4 juin 2025

Vu l'avis du Conseil Pédagogique et Scientifique siégeant en formation restreinte aux enseignants-chercheurs réuni le 2 octobre 2025 ;

Le Conseil d'administration adopte la délibération portant les modifications suivantes :

Article I. Inchangé

Pour la période 2025-2027, les décharges de service d'enseignement au titre des activités de recherche sont attribuées comme suit :

Activités prises en compte	Total des heures de décharge	ETPT
Activités de recherche	1942	6,08

La répartition détaillée des décharges figure en annexe.

Article II.

Pour la période **2025-2026**, les décharges de service d'enseignement au titre des projets pédagogiques et scientifiques et des activités mixtes et d'intérêt général sont attribuées comme suit :

Activités prises en compte	Total des heures de décharge	ETPT
Projets pédagogiques et scientifiques	302	0,94
Projets scientifiques, activités mixtes et d'intérêt général	127	0,40

Article III.

La présente délibération est transmise au ministère de la culture et entre en vigueur 15 jours après sa réception, sous réserve qu'il n'y soit pas fait opposition dans ce délai.

Elle est publiée sur le site internet de l'ENSAP Bordeaux, dans l'espace dédié aux actes à caractère réglementaire.

Le président du conseil d'administration

Francis ROL-TANGUY



Adoptée à la majorité des
votes exprimés (21 votants)
Pour : Unanimité
Contre : 0
Abstentions : 0

Attribution des décharges de service d'enseignement pour activités de recherche, projets pédagogiques et scientifiques, activités mixtes et d'intérêt général

Annexe 1 : Détail des attributions des décharges

Délibération du Conseil d'Administration N°2025-122-3

Séance du 9 octobre 2025

➤ Répartition des heures de décharges pour activités de recherche : ***Inchangée***

- Répartition par formation : ***inchangée***

Formation Architecture		
TPCAU Théories et Pratiques de la Conception Architectural et Urbaine		220
SHS Sciences de l'Homme et de la Société pour l'architecture		324
HCA Histoire et Cultures Architecturales		288
VTP Ville et Territoires		168
STA Sciences et Techniques pour l'Architecture		382
<i>Sous-total Architecture</i>		<i>1 382</i>
Formation Paysage		560
Total		1942 (dont 22 h financées sur T3)

3

- Répartition par volume d'heures : ***inchangée***

Volume heures décharge	Nombre d'enseignants bénéficiaires
128 h	2 directeurs de laboratoire
120	1 " "
112	7 enseignants chercheurs
84	4 " "
64	1 " "
56	4 " "
48	2 " "
32	1 " "
30	1 " "
Total heures : 1 942	Total enseignants : 23

- Répartition des heures de décharge pour projets pédagogiques et scientifiques :

Missions pédagogiques particulières : Inchangé	
Coordination semestres sur les 3 premières années Architecture	24
Coordination semestres sur les 3 premières années Paysage	24
Coordination ACCAU	6
Coordination RBW	6
Coordination HMONP	12
Coordination CIEPT	2
Coordination double diplôme Archi/Ingé (ENSAP Bx / ESB)	2
Coordination Master Génie civil (CNAM)	2
Sous-Total	78
Missions pédagogiques transversales :	
Coordination International et Langues	4
Sous-Total	4
Projets pédagogiques collectifs	
Mission double diplomation Architecture /Paysage	130
AMI CMA Compétences et métiers d'avenir	90
Sous-total	220
Total	302

- Répartition des heures de décharge pour projets scientifiques, activités mixtes et d'intérêt général : **Inchangée**

Présidence CFVE et CPS	95
Présidence Commission de Recherche	32
Total	127